

Rapports soumis à délibération
Conseil Communautaire du 19 octobre 2022 à 17 heures 30
Salle du marché couvert à AVALLON

O.J N° 1 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022

Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 2 : INFORMATIONS DIVERSES DU PRÉSIDENT

Le Président expose plusieurs informations diverses.

O.J N° 3 : INFORMATIONS SUR LES DÉLÉGATIONS DU PRÉSIDENT

Il est rendu acte des décisions prises par le Président en application de ses délégations de pouvoir.

O.J N° 4 : INFORMATIONS SUR LES DÉLÉGATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est rendu acte des décisions prises par le Bureau Communautaire en application de ses délégations de pouvoir.

O.J N° 5 : INTERVENTION EXTÉRIEURE

Présentation de l'analyse économique et financière des entreprises du périmètre intercommunal par la Banque de France de Bourgogne Franche-Comté.

O.J. N° 6 : DÉSIGNATIONS A UN ORGANISME EXTÉRIEUR

2022-129 **Désignations à un organisme extérieur**

Rapporteur : Le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

- Désignation de Monsieur Pascal GERMAIN pour siéger au sein du Conseil d'administration du collège Maurice CLAVEL sis à AVALLON,
- Désignation de Monsieur Philippe VEYSSIÈRE pour siéger au sein du Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement du collège Maurice CLAVEL sis à AVALLON,
- Désignation de Madame Paule BUFFY pour siéger au sein du Comité de pilotage « établissement » en démarche de développement durable du collège Maurice CLAVEL sis à AVALLON.

O.J. N° 7 : RÉVISION DES STATUTS

2022-130 **Révision des statuts**

Rapporteur : Le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité (2 abstentions : Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE).

O.J. N° 8 : AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

2022-131 **Rectification pour erreur matérielle de la délibération n°2022-106 du 1^{er} août 2022 intitulée : Révision allégée « entrées de villes » du Plan local d'urbanisme intercommunal »**

Rapporteur : Monsieur Didier IDES

Délibération : adoptée à l'unanimité.

O.J. N° 9 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

- 2022-132** **Modifications du règlement d'intervention économique en matière d'immobilier d'entreprise**
Rapporteur : Le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité.
- 2022-133** **Demande d'une aide de la SCI LE LOUCHEBEM MORVANDIAU au titre du règlement d'intervention économique en matière d'immobilier d'entreprise**
Rapporteur : Le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité.
- 2022-134** **Parc d'activités « Porte du MORVAN » - Cession de cinq parcelles à la société SH MAGNY (RCS LYON N°913 394 458)**
Rapporteur : Le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité.

O.J. N° 10 : ENFANCE-JEUNESSE

- 2022-135** **Convention Territoriale Globale 2022-2026**
Rapporteur : Madame Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU
Délibération : adoptée à l'unanimité.
- 2022-136** **Règlement intérieur de l'Accueil de loisirs sans hébergement intercommunal multisites**
Rapporteur : Le Président et Madame Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU
Délibération : adoptée à l'unanimité.

O.J N° 11 : AFFAIRES FINANCIÈRES

- 2022-137** **Répartition de la fiscalité inhérente des énergies renouvelables des parcs éoliens**
Rapporteur : Monsieur Didier IDES
Délibération : adoptée à l'unanimité (1 abstention : Bernard RAGAGE).

O.J N° 12 : RESSOURCES HUMAINES

- 2022-138** **Création d'un emploi permanent d'Agent administratif et d'accueil à temps complet à la piscine intercommunale**
Rapporteur : Monsieur Didier IDES
Délibération : adoptée à l'unanimité.